

ARRETE DAJI/2019/Signature_AD/N°154
Portant délégation de signature du
L'administratrice provisoire d'Aix-Marseille
Université

à

Madame Leila NEDJAR
Directrice
Direction des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

L'administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université

- Vu le Code de l'Education,
- Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu l'arrêté du Recteur en date du 17 juillet 2019 portant nomination de madame Simone Bonnafous, à l'administration provisoire d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

Article 1

Délégation est donnée à **Mme Leila NEDJAR** (IGR), à effet de signer en son nom et pour les affaires concernant la **Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles**, les actes qui suivent.

Chapitre I
Affaires financières

Article 2

Madame Leila NEDJAR reçoit délégation pour signer les ordres de mission des agents placés sous son autorité lorsque le déplacement s'effectue sur le territoire régional.

Chapitre II
Gestion des personnels

Article 3

La délégation de signature en matière de gestion des personnels porte sur les actes concernant :

- L'organisation du service des vacances des agents affectés dans le service,
- Les conventions de stage lorsque celles-ci sont d'une durée inférieure à 2 mois.

Chapitre III

Dispositions générales

Article 4

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature par l'administratrice provisoire de l'Université, autorité délégante. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire. Elles abrogent tout arrêté précédemment consenti au même délégataire.

Article 5

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers, à la diligence du Directeur Général des Services.

Article 6

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu et pris connaissance

Le... **02/09/2019**

Fait à Marseille, le 02 septembre 2019

Le délégataire

Le délégant

Madame Leïla NEDJAR

Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

Simone BONNAFOUS
Administratrice Provisoire

